ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Association CRCT Sud-Francilien

5 rue Henri Desbruères
91 000 EVRY

Siret : 513 071 969 00010 ; APE : 7211Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

ECF AUDIT
EURO COMPTA FINANCE AUDIT

GÉRARD LEJEUNE
DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Association CRCT Sud-Francilien
5, rue Henri Desbruères
91 000 EVRY

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Les Membres de l'Association CRCT Sud-Francilien,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels au 31 décembre 2010 de l'Association CRCT Sud-Francilien tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels seront arrêtés par votre Conseil d'Administration du 19 juillet 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 532 871,38 €
Total des produits d'exploitation	86 211,95 €
Résultat de l'exercice (déficit)	-2 403,52 €

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres éléments de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 24 juin 2011

Le Commissaire aux comptes,

Gérard LEJEUNE

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

Bilan au 31/12/2010

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes / immob. Incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 203 795,88	0,00	1 203 795,88	
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	230 293,22	0,00	230 293,22	151 380,58
Avances et acomptes / immob. Corporelles				
Immobilisations financières (1)				
Participations évaluées par mise en equivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	**1 434 089,10**	**0,00**	**1 434 089,10**	**151 380,58**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Mat. prem et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 004,95		3 004,95	
Autres créances	600 876,08	0,00	600 876,08	4 000 000,00
Valeurs mobilières de placement	481 075,92	0,00	481 075,92	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 825,33	0,00	13 825,33	1 208 814,37
Charges constatées d'avance (2)				
Total II	**1 098 782,28**	**0,00**	**1 098 782,28**	**5 208 814,37**
COMPTES DE REGULARISATION (III)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif (IV)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**2 532 871,38**	**0,00**	**2 532 871,38**	**5 360 194,95**

ENGAGEMENTS RECUS (pour mémoire)

* Legs nets à réaliser, acceptés par les organes statutairement compétents
* Legs nets à réaliser, autorisés par l'organisme de tutelle
* Dons en nature restant à faire

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

Bilan au 31/12/2010

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens		
sans droit de reprise		
Réserves		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves (dont réserves pour projet associatif)		
Report à nouveau	-4 339,50	
Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)	-2 403,52	-4 339,50
Total I	**-6 743,02**	**-4 339,50**
Autres Fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 434 089,08	5 000 000,00
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total II	**1 434 089,08**	**5 000 000,00**
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total III	**0,00**	**0,00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	45,67	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 125,65	4 153,87
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 774,00	60 380,58
Autres dettes	1 000 000,00	300 000,00
Instruments de trésorerie		
COMPTES de régularisation (1)		
Produits constatés d'avance	83 580,00	
Total IV	**1 105 525,32**	**364 534,45**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**2 532 871,38**	**5 360 194,95**
ENGAGEMENTS DONNES (pour mémoire)		

(1) Dont à plus d'un an , Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2010

	Exercice N clos le 31/12/2010	Exercice N-1 clos le 31/12/2009
Produits d'exploitation (1) :		
- Production vendue (Services)	3 004,95	
- Subvention d'exploitation	83 207,00	
TOTAL I	**86 211,95**	**0,00**
Charges d'exploitation (1) :		
Autres services extérieurs	89 068,25	4 229,00
Impôts, taxes et versements assimilés		100,00
TOTAL II	**89 068,25**	**4 329,00**
1. **RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**	**-2 856,30**	**-4 329,00**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transférée IV		
Produits financiers :		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 020,76	0,00
TOTAL V	**1 020,76**	**0,00**
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées	567,98	10,50
TOTAL VI	**567,98**	**10,50**
2. **RESULTAT FINANCIER (V-VI)**	**452,78**	**-10,50**
3; **RESULTAT COURANT (6I-II+III-IV+V-VI)**	**-2 403,52**	**-4 339,50**
Produits exceptionnels :		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL VIII		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL V		
4. **RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+V+VII)	**87 232,71**	**0,00**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII)	**89 636,23**	**4 339,50**
EXCEDENT ou DEFICIT	**-2 403,52**	**-4 339,50**



CONTENU DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 – INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

3- COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- ETAT DES ACTIFS IMMOBILISES
- ETAT DES CREANCES ET DETTES
- ETAT DES CHARGES A PAYER

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

1 – INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION

L'assocation CRCT Sud Francilien a été créée le 25 mars 2009 (parution au JO le 28/03/2009).

Ces membres fondateurs sont :

- Le Centre Hospitalier Sud Francilien,
- L'Association Française contre les Myopathies
- Le GIP Genopole

L'association n'emploie pas de salarié.

L'association et le GIP Genopole ont signé une convention qui prévoit la mise à disposition par le GIP, contre rémunération, d'un chef de projet à temps plein depuis le 01 avril 2009 (Natacha Vitrat) afin d'assurer le suivi des opérations relatives à la création du centre.

L'association fait appel, depuis le 16 mars 2010, à Monsieur Marc Peschanski (auto-entrepreneur) en qualité de directeur de projet. A ce titre, il facture mensuellement à l'association un forfait de 25 heures.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 532 871,38 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **87 232,71 €** et un total **charges** de **89 636,23 €,** dégageant ainsi un **résultat déficitaire** de **- 2 403,52 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 99-01 et 99-03, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations seront évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus ou à leur coût de production.

Amortissements

Aucun amortissement n'a été pratiqué sur la période.

Subventions

1-Subvention d'investissement :

Les subventions d'investissements comptabilisées dans les fonds propres de l'association ont fait l'objet d'une convention de financement :

- Signature de la convention avec le Conseil Général le 16/10/2009
- Signature de la convention avec le Conseil Régional le 03/12/2010
- Signature de la convention avec la préfecture de l'Essonne (FEDER) le 20/09/2010

La partie de subvention relative à des investissements non encore comptabilisés est traitée comptablement comme une subvention non acquise.

Les subventions d'investissements seront virées au résultat au même rythme que les amortissements des biens subventionnés. Il n'y a pas eu de retraitement en 2010.

2-Subvention de fonctionnement :

Les subventions de fonctionnement comptabilisées dans les produits de l'exercice correspondent à celles qui ont fait l'objet d'un engagement ou d'une charge sur l'exercice 2010.

La partie de subvention relative à des opérations de fonctionnement non encore comptabilisées est traitée comptablement comme un produit constaté d'avance.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Elles n'ont pas fait l'objet de provision pour dépréciation.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

Actif immobilisé

L'association a versé en juillet 2009, dans le cadre du compromis de vente, un acompte de 91 000.00 euros pour l'acquisition du terrain. Cet acompte était comptabilisé en immobilisation corporelle (compte 231000).

Le 01 avril 2010, l'association a signé l'acte authentique et versé le solde.

Le montant inscrit dans la colonne « cession/ Transfert » dans le tableau de l'état de l'actif immobilisé au 31 décembre 2010 correspond au transfert comptable de l'avance du compte immobilisation corporelle (compte 231000) vers le compte terrain (compte 211000).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2010, celles-ci s'élevaient à 494 901.25 €.

Effectif

L'association n'emploie aucun salarié.

Engagements financiers

L'association a signé le 17 juillet 2009 une convention d'avance de trésorerie avec le GIP Genopole portant sur un montant de 1 000 000 €.
Cette avance a été versée par le GIP sur appel de fond de l'association dans la limite de ce montant.
L'association s'est engagée à rembourser, conformément à l'avenant N°1 à la convention d'avance de fonds signé le 25 mars 2011, au GIP Genopole la totalité des avances perçues, au plus tard le 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2010, le montant des avances reçues s'élevait à 1 000 000 €.

Fiscalité

L'association a pour objet de donner un cadre juridique au projet CRCT Sud Francilien en vue de sa constitution.
Dans un premier temps, cette structure a pour missions de porter les opérations de mise en œuvre du programme CRCT (notamment immobilier, équipements), et d'assurer la gestion des fonds publics obtenus pour le financement de l'opération (Conseil Régional et Conseil Général) et de l'Europe (FEDER) pour cette opération.

A ce titre, son activité est hors champ fiscal.

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Bilan au 31/12/2010	Valeur brute début exercice	Acquisitions
Frais d'établ., rech. et développement		
Autres postes d'immobilisations incorp.		
Immobilisations incorporelles		
Terrains		1 203 795,88
Constructions (sur propre sol)		
(sur sol d'autrui)		
(inst. gles, agents, aménagts)		
Inst. Techn., matériel et outillage industriel		
Inst. gles, agts et amégts divers		
Matériel de transport		
Mat. de bureau et informatique, mobilier		
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours	151 380,58	169 912,64
Avances et acomptes		
Total des immobilisations corporelles	**151 380,58**	**1 373 708,52**
Participations évaluées par mise en équiv.		
Autres participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		
Total des immobilisations financières		
TOTAL GENERAL	**151 380,58**	**1 373 708,52**

	Cessions/Transfert	Valeur brute fin d'exercice
Frais d' etabl., rech. et développement		0,00
Autres postes d'immobilisations incorp.		0,00
Immobilisations incorporelles		0,00
Terrains		1 203 795,88
Constructions (sur propre sol)		0,00
(sur sol d'autrui)		0,00
(inst. gles, agents, aménagts)		0,00
Inst. Techn., matériel et outillage industriel		0,00
Inst. gles, agts et amégts divers		0,00
Matériel de transport		0,00
Mat. de bureau et informatique, mobilier		0,00
Emballages récupérables et divers		0,00
Immobilisations corporelles en cours	91 000,00	230 293,22
Avances et acomptes		0,00
Total des immobilisations corporelles	**91 000,00**	**1 434 089,10**
Participations évaluées par mise en équiv.		
Autres participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		
Total des immobilisations financières		
TOTAL GENERAL	**91 000,00**	**1 434 089,10**

ANNEXE

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Bilan au 31/12/2010

	Montant brut	A - 1 an	De 1 an à 5 ans	A + de 5 ans
ETAT DES CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	3 004,95	3 004,95		
Titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, taxe sur la valeur ajoutée				
Etat et autres collect., autres impôts et taxes				
Etat et autres collect., subventions	600 876,08	600 876,08		
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL CREANCES	**603 881,03**	**603 881,03**	**0,00**	
ETAT DES DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. et dettes étab. crédit (2 ans max) (1)	45,67	45,67		
Emp. et dettes étab. crédit (+ 2 ans) (1)				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 899,65	21 899,65		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, taxe sur la valeur ajoutée				
Etat et autres collect., obligations cautionnées				
Etat et autres collect., autres impôts et taxes				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00		
Dettes représentant des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	83 580,00	18 720,00	64 860,00	
TOTAL DETTES	**1 105 525,32**	**1 040 665,32**	**64 860,00**	**0,00**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE

ASSOCIATION CRCT SUD FRANCILIEN

DETAILS DES CHARGES A PAYER

(décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)
Bilan au 31/12/2010

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	**45,67**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**5 746,00**
Fournitures administratives	
Loyers	
Charges récupérables	
Honoraires	5 746,00
Télèphone	
Dettes fiscales et sociales	
Congés à payer	
Charges sur congés à payer	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Intérêts des comptes courants	
Divers	
TOTAL	**5 791,67**

ECF AUDIT
Gérard LEJEUNE
161, av. G. Péri
91700 STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
Tél. : 01 69 51 11 51
Fax : 01 69 51 13 45
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

ANNEXE